

Cote du document:	EB 2007/91/R.34
Point de l'ordre du jour:	11 b)
Date:	16 août 2007
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président concernant des propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

Conseil d'administration — quatre-vingt-onzième session
Rome, 11-12 septembre 2007

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Shantanu Mathur

Coordonnateur des dons

téléphone: +39 06 5459 2515

courriel: s.mathur@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation d'approbation	iii
Première partie – Introduction	1
Deuxième partie –Recommandation	2
Annexes	
I. Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA): Programme de développement 2008-2012 de l'AFRACA	4
II. Centre international de développement des engrais (IFDC): Programme d'extension des réseaux de fournisseurs d'intrants agricoles (EADN)	9
III. Microfinance Information Exchange, Inc. (MIX): Programme de développement de l'information sur les marchés visant à améliorer le suivi de la performance dans la finance rurale	15

Sigles et acronymes

AFRACA	Association africaine de crédit rural et agricole
IFDC	Centre international de développement des engrais
IM	Institution de microfinancement

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver les recommandations relatives aux propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, telles qu'elles figurent au paragraphe 10.

Rapport du Président concernant des propositions de don au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

J'ai l'honneur de présenter le rapport et la recommandation ci-après concernant trois propositions de don en faveur de la recherche et de la formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), d'un montant de 3 048 000 de USD.

Première partie – Introduction

1. Dans le présent rapport, il est recommandé au FIDA d'apporter un appui aux programmes de recherche et de formation menés par les centres internationaux ci-après ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI: l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA); le Centre international de développement des engrais (IFDC); et Microfinance Information Exchange, Inc. (MIX).
2. Les documents relatifs aux dons soumis au Conseil d'administration pour approbation figurent en annexe au présent rapport:
 - i) Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA): Programme de développement 2008-2012 de l'AFRACA
 - ii) Centre international de développement des engrais (IFDC): Programme d'extension des réseaux de fournisseurs d'intrants agricoles (EADN)
 - iii) Microfinance Information Exchange, Inc.(MIX): Programme de développement de l'information sur les marchés visant à améliorer le suivi de la performance dans la finance rurale
3. Les objectifs et la teneur des programmes de recherche appliquée considérés sont conformes à l'évolution des objectifs stratégiques du FIDA ainsi qu'aux principes et critères régissant son programme de dons.
4. Les objectifs stratégiques primordiaux qui guident la politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons, approuvés par le Conseil d'administration en décembre 2003, sont les suivants:
 - a) promouvoir la recherche utile aux pauvres sur les approches novatrices et les options technologiques en vue de renforcer l'impact sur le terrain; et
 - b) renforcer les capacités des institutions partenaires au service des pauvres, y compris les organisations à assise communautaire et les ONG.
5. Découlant de ces objectifs et de ceux du Cadre stratégique du FIDA pour 2007-2010, les buts spécifiques de l'appui apporté par le FIDA sous forme de dons concernent: a) les stratégies adoptées par les groupes cibles du Fonds pour assurer la sécurité alimentaire des ménages, plus particulièrement dans les zones agroécologiques reculées et marginalisées; b) les technologies reposant sur les systèmes de savoirs traditionnels locaux/autochtones qui prennent en compte la problématique hommes-femmes et sont de nature à renforcer et diversifier le potentiel productif des systèmes agricoles pauvres en ressources en améliorant la productivité en exploitation et hors exploitation et en s'attaquant aux entraves à la production; c) l'accès aux moyens de production (terre et eau, services financiers diversifiés, main-d'œuvre et technologie); d) la gestion durable et productive des ressources naturelles, qu'il s'agisse de leur utilisation ou de leur conservation; e) les mesures propres, tant au niveau local que national, à inciter les ruraux pauvres à accroître leur productivité et à réduire ainsi leur dépendance à l'égard des transferts; f) l'accès des petits producteurs primaires impliqués dans des petites et moyennes entreprises et des chaînes de valeur à des marchés transparents et compétitifs d'intrants et de produits au service de ces producteurs;

et g) un cadre institutionnel au sein duquel les institutions formelles et informelles, publiques et privées, locales et nationales peuvent dispenser des services aux populations économiquement vulnérables, en fonction de leur avantage comparatif. Dans ce cadre, le financement octroyé par le FIDA sous forme de dons vient en appui à des approches axées sur les filières-produits dans un souci d'auto-ciblage parmi les ruraux pauvres. Enfin, le programme de financement sur don du FIDA encourage la création et la consolidation d'un réseau destiné à la collecte et à la diffusion de savoirs qui, à son tour, aidera le Fonds à forger des liens stratégiques durables avec ses partenaires du développement et à démultiplier les effets de ses programmes de recherche et de renforcement des capacités bénéficiant d'un financement sur don.

6. Les dons proposés dans le présent document répondent aux objectifs stratégiques et aux buts spécifiques du financement du FIDA sous forme de dons, tels qu'ils sont énumérés plus haut.
7. Le programme de développement 2008-2012 de l'AFRACA répondra aux buts spécifiques c), e) et g) en promouvant des cadres d'action et juridiques propices au développement des services financiers ruraux dans les pays membres de l'AFRACA; en améliorant la gestion, le champ d'action, les produits et la performance des institutions membres de l'AFRACA; et en renforçant la capacité de l'AFRACA de fournir des services efficaces à ses membres sur une base financièrement durable.
8. Le programme d'extension des réseaux de fournisseurs d'intrants agricoles (EADN) répondra essentiellement aux buts spécifiques c) et f) en améliorant l'accès des paysans aux intrants agricoles et à la technologie et en accroissant ainsi les revenus des paysans pauvres dans les zones rurales éloignées, tandis que le but spécifique g) sera atteint grâce à l'augmentation de capacité et à l'extension des réseaux de fournisseurs, au développement des associations commerciales et au renforcement de la capacité institutionnelle tout au long des filières d'approvisionnement en intrants.
9. Le programme de développement de l'information sur les marchés visant à améliorer le suivi de la performance dans la finance rurale répond aux deux objectifs stratégiques primordiaux: a) en promouvant des recherches en faveur des pauvres qui aboutissent à l'élaboration de méthodes de suivi de la performance applicables sur des filières de prestation de services aux pauvres; et b) en renforçant la capacité d'action en faveur des pauvres des institutions de microfinancement. Afin que les prestataires puissent offrir à long terme des services de microfinancement aux pauvres, les interventions du FIDA sont destinées à les doter des moyens pour suivre leur performance et réagir ensuite d'une manière propre à renforcer leur institution, en apportant des améliorations touchant aussi bien leur système interne que leur champ d'action ou l'élaboration de produits.

Deuxième partie – Recommandation

10. Je recommande que le Conseil d'administration approuve les dons proposés en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de développement 2008-2012 de l'AFRACA, accordera un don ne dépassant pas un million cent mille dollars des États-Unis (1 100 000 USD) à l'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA) à l'appui d'un programme de cinq ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'extension des réseaux de fournisseurs d'intrants agricoles (EADN), accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre international de développement des engrais (IFDC) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de développement de l'information sur les marchés visant à améliorer le suivi de la performance dans la finance rurale, accordera un don ne dépassant pas neuf cent quarante-huit mille dollars des États-Unis (948 000 USD) à Microfinance Information Exchange, Inc. (MIX) à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance à celles indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport

Le Président
Lennart Båge

Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA): Programme de développement 2008-2012 de L'AFRACA

I. Généralités

1. L'Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA), créée en 1977, est une association régionale regroupant des institutions financières d'Afrique subsaharienne dont les activités incluent la fourniture de services financiers aux populations rurales de la région. L'appui du FIDA à l'AFRACA a débuté par un premier don, approuvé en 1992. Les évaluations de l'Association ayant été positives, le FIDA a consenti de nouveaux dons, et notamment un appui au programme de développement 2004-2007 de l'AFRACA. Ce programme arrivera à son terme à la fin de décembre 2007, et l'Association demande un nouveau don au FIDA pour le programme de développement 2008-2012. Ce don contribuera au financement des coûts de développement, en complément des sources déjà existantes de recettes internes provenant des cotisations et contributions de ses membres, et de l'appui d'autres bailleurs de fonds existants et nouveaux.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

2. Le prochain programme 2008-2012 a pour buts de poursuivre le développement des services de l'AFRACA à ses membres; d'accroître l'efficacité de la prestation de ces services; et de renforcer les relations de l'Association avec un éventail élargi de partenaires de développement et commerciaux, afin de mettre en place une base financière plus solide pour ses opérations. Avec la forte impulsion donnée par l'Association, une structure organisationnelle renforcée, de nouveaux services plus appropriés et un environnement opérationnel amélioré pour les activités de finance rurale dans de nombreux pays africains, on peut très probablement attendre des opérations de l'AFRACA des résultats encore plus positifs et un impact plus général au cours du programme 2008-2012.
3. Le programme 2008-2012 est d'une très grande pertinence pour les efforts régionaux et nationaux, comme pour le FIDA, du point de vue de la réduction de la pauvreté rurale. En Afrique, pratiquement tous les plans et stratégies nationaux prévoyant des interventions systématiques visant à réduire la pauvreté citent l'absence de services adéquats de crédit rural comme l'une des causes principales de la faiblesse des niveaux de production et du manque d'efficacité des méthodes de production. De même, le manque de structures d'épargne est généralement perçu comme ayant un effet négatif sur les activités d'investissement rural et sur la planification rationnelle des structures de consommation des ménages. Avec ses services adéquats appuyant les opérations de finance rurale et un réseau de membres couvrant l'ensemble de la région, l'AFRACA occupe une position unique pour aider ses différents pays membres en Afrique subsaharienne à atteindre les objectifs visés par les efforts d'atténuation de la pauvreté.
4. Pour le FIDA, la coopération avec l'AFRACA représente une composante pertinente de sa stratégie de finance rurale en Afrique subsaharienne. La justification de l'appui du FIDA à l'AFRACA découle des priorités stratégiques du Fonds. En premier lieu, le Cadre stratégique 2007-2010 du FIDA l'indique clairement: améliorer l'accès des ruraux pauvres, hommes et femmes, à un large éventail de services financiers, et leur donner les moyens de développer les compétences et l'organisation dont ils ont besoin pour tirer parti de ces services, constitue l'un des principaux objectifs stratégiques du FIDA pour les quatre années à venir. Pour y parvenir, le FIDA apportera son appui à l'émergence d'un secteur financier rural dynamique, comprenant divers types d'institutions financières durables offrant une gamme de services aux populations rurales pauvres, et œuvrera au renforcement de la capacité et de l'organisation de ces populations pour leur permettre d'avoir accès à ces

services et de les utiliser pour les besoins de leur production et de leurs ménages. L'appui à l'AFRACA est parfaitement conforme à cet objectif. En second lieu, une meilleure gestion des savoirs devient de plus en plus un élément clé dans les efforts déployés par le FIDA pour la réduction de la pauvreté rurale, et sa stratégie (à l'état de projet) en matière de gestion des savoirs met en lumière l'importance du partage des savoirs à l'intérieur des pays en développement et entre ces pays. L'AFRACA est une association impulsée par ses membres se consacrant, au premier chef, au partage des savoirs et à l'apprentissage; la poursuite de l'appui du FIDA à un rare exemple réussi de réseau de ce type ira donc parfaitement dans le sens de sa stratégie de gestion des savoirs. Enfin, l'appui au programme 2008-2012 et à la poursuite du développement de l'AFRACA sera pleinement compatible avec l'un des objectifs spécifiques du programme de dons du FIDA, qui est de renforcer les capacités utiles aux pauvres des institutions partenaires.

5. En outre, compte tenu de la diversité de ses membres – banques centrales, banques commerciales, banques coopératives et de développement, et institutions de microfinancement – l'AFRACA constitue un outil précieux dans les efforts visant à réunir différents acteurs et à élaborer une approche systémique du développement des services de finance rurale dans les pays d'Afrique. L'Association est bien placée pour aider le FIDA à mettre au point ses stratégies de finance rurale, et à concevoir et exécuter ses programmes dans la région. Dans le programme 2008-2012, une composante distincte sera axée sur le développement de partenariats avec d'autres programmes de développement de la finance rurale, et notamment les programmes appuyés par le FIDA dans la région.

III. Programme proposé

6. Le but d'ensemble du programme 2008-2012 est de permettre aux ruraux pauvres de surmonter la pauvreté en améliorant leur accès aux services financiers.
7. Pour la période couverte par le programme, les objectifs spécifiques sont de:
 - promouvoir des cadres d'action et juridiques propices au développement des services financiers ruraux dans les pays membres de l'AFRACA;
 - améliorer la gestion, le champ d'action, les produits et la performance des institutions membres de l'AFRACA;
 - renforcer la capacité de l'AFRACA de fournir des services efficaces à ses membres sur une base financièrement durable.
8. Le programme, s'étalant sur cinq ans, comprendra les sept composantes suivantes:
 - élaboration des politiques et plaidoyer
 - meilleures pratiques et développement de produits
 - services d'information
 - services de renforcement des capacités
 - campagne en faveur de la durabilité
 - programmes de partenariat et constitution de réseaux
 - renforcement du secrétariat

IV. Résultats et avantages escomptés

9. Les résultats clés attendus du programme 2008-2012 sont les suivants:
 - un contexte d'action amélioré pour les opérations de finance rurale sera en place dans les pays membres de l'AFRACA;
 - des pratiques et des produits innovants en matière de finance rurale auront été élaborés par le biais des initiatives de l'AFRACA, et adoptés et intégrés par les institutions membres;

- les compétences du personnel des institutions membres auront été développées grâce à des programmes et des manifestations de renforcement des capacités;
 - les services d'information de l'AFRACA auront atteint les membres de l'Association et le public en général;
 - des programmes de partenariat avec des organisations régionales et internationales auront été mis en place;
 - le nombre de membres de l'AFRACA aura augmenté, avec une répartition équilibrée entre les pays et entre les banques centrales, les banques commerciales, les banques coopératives et de développement, et les opérateurs de microfinancement;
 - la stratégie de collecte de fonds aura été mise en œuvre avec succès;
 - les systèmes de gouvernance et de gestion de l'AFRACA auront été rationalisés et rendus plus efficaces.
10. Les bénéficiaires immédiats des activités de l'AFRACA sont – et demeureront – ses institutions membres: banques centrales, banques de développement, banques commerciales et institutions de microfinancement (IM). Les interventions de l'AFRACA visent à faciliter la création d'un cadre d'action favorable dans les pays membres où les institutions financières rurales peuvent opérer avec succès. Dans le même temps, les services de l'AFRACA ont pour but d'améliorer la capacité des institutions membres de gérer leurs opérations de façon professionnelle et efficace, et de mettre à la disposition d'un nombre croissant de clients ruraux un éventail complet de services adéquats de finance rurale.
11. En dernier ressort, les bénéficiaires des services de l'AFRACA sont les ménages clients des institutions membres. Grâce aux services améliorés, adéquats et durables offerts par les banques membres de l'AFRACA et les IM, ces ménages devraient tirer des avantages économiques et sur le plan du bien-être. Bien qu'il soit difficile d'estimer l'ampleur exacte des avantages résultant des activités de l'AFRACA, divers facteurs donnent à penser qu'ils pourraient être significatifs:
- compte tenu de l'augmentation du nombre de ses membres, l'AFRACA touche directement davantage d'institutions financières, base à partir de laquelle il est possible d'apporter à un nombre accru de ménages ruraux des services financiers ruraux adéquats;
 - la meilleure compréhension, de la part des gouvernements africains, de l'importance du rôle des services financiers dans le développement rural donne à l'AFRACA des possibilités accrues d'appuyer, dans ses pays membres, une conception adéquate des politiques;
 - les nouvelles approches du microfinancement rural, dont l'AFRACA s'est fait l'avocat, ont aidé les banques et les IM membres de l'Association à mettre en place des programmes prometteurs, et financièrement durables, de finance rurale. Les chances de voir ces expériences reprises par d'autres membres et dans d'autres pays membres de l'AFRACA au cours de la période 2008-2012 sont évidentes;
 - les membres de l'AFRACA ont récemment fait preuve d'une capacité non négligeable d'organisation, de manière indépendante, de divers programmes de formation et d'échanges dans le contexte de l'Association, ce qui accroît le champ d'action de ces services, ainsi que leurs impacts potentiels;
 - les programmes de partenariat avec d'autres institutions et programmes de développement internationaux et africains augmentent le nombre d'utilisateurs potentiels des services d'AFRACA ainsi que les avantages qui pourraient en fin de compte résulter de ses opérations.

V. Modalités d'exécution

12. C'est aux structures permanentes de direction et de gestion de l'AFRACA que reviendra la responsabilité de la gestion et de l'exécution du programme 2008-2012. En accord avec la pratique courante, le Comité exécutif de l'AFRACA se réunira deux fois par an pour donner les grandes orientations et veiller à ce que les activités du programme soient exécutées conformément aux plans et aux budgets. Le Secrétariat de l'AFRACA se chargera de l'expédition des affaires courantes et de la coordination des activités.
13. L'AFRACA conservera, en particulier, les pratiques actuelles de gestion ayant donné de bons résultats au cours des précédents programmes, et notamment la préparation et la présentation des programmes de travail et budgets annuels appuyées par des missions régulières d'assistance techniques et d'examen à l'AFRACA. Afin d'évaluer les réalisations d'ensemble du programme, et spécialement les impacts sur les membres de l'AFRACA et leurs capacités à offrir des services aux populations rurales, l'Association fera réaliser trois évaluations participatives internes au cours de l'exécution du programme 2008-2012. Ces évaluations serviront à (ré)orienter les ressources afin de faire concorder les activités et les résultats, de manière à optimiser les résultats et les impacts au sein du groupe cible.

VI. Coût et financement indicatifs du programme

14. Le budget total du programme 2008-2012 est estimé à 4,24 millions de USD. Le budget inclura un montant de 1,74 million de USD (soit 41%) financé sur les recettes internes de l'AFRACA et 310 000 USD (soit 7%) financés par les contributions des membres de l'AFRACA à des manifestations et des programmes de formation du personnel. Parmi les donateurs, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre technique de coopération agricole et rurale CTA-EU – associant le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne – apporteront une contribution de 430 000 USD (soit 10%); l'AFRACA négocie actuellement avec d'autres donateurs pour obtenir une contribution de 660 000 USD (soit 16%). La contribution du FIDA, dont les détails sont présentés ci-dessous, s'élèvera à 1,10 million de USD (soit 26%). Il s'agira de la dernière contribution financière de cette nature du FIDA à l'AFRACA. Le montant de 1,10 million de USD sera donc progressivement réduit à 320 000 USD pour 2008 et à 90 000 USD pour 2012. En prévision du retrait de l'important appui financier du FIDA, l'AFRACA a entrepris de rechercher d'autres sources de financement, publiques et privées, et s'efforce notamment d'obtenir des contributions de nouveaux membres et d'institutions financières en Afrique ou en dehors du continent.
15. Le programme sera supervisé par le biais de missions sur le terrain, effectuées par la Division Afrique orientale et australe du FIDA. Les activités de supervision seront financées par le budget administratif du FIDA, en étroite collaboration avec le Service Finance rurale de la Division consultative technique.

Résumé du budget (en dollars des États-Unis)

Type de dépense	FIDA
Capital/équipement	15 000
Renforcement des capacités (études, ateliers et formation)	415 000
Personnel	300 000
Publications	240 000
Assistance technique/soutien	130 000
Total	1 100 000

Logical framework

	Narrative Summary	Key Performance Indicators	Means of Verification	Important Assumptions
Overall Goal	<ul style="list-style-type: none"> To enable the rural poor to overcome their poverty by improving their access to financial services. 	<ul style="list-style-type: none"> Increases in the number of rural low-income people provided with appropriate rural finance services by member institutions. 	<ul style="list-style-type: none"> Periodical performance reports of member institutions and assessment on performance of member institutions. 	<ul style="list-style-type: none"> Members' and development partners' confidence in and support to AFRACA continues.
Objectives	<ul style="list-style-type: none"> Promote enabling policy and legal frameworks for rural financial service development in member countries. Enhance the management, outreach, products and performance of member institutions. Strengthen capacity to provide effective services to its members on a financially sustainable basis. 	<ul style="list-style-type: none"> No. of countries introducing new rural finance policies. No. and outreach of new rural finance products and schemes implemented. No. of improved management systems. No. of capacity building programmes implemented and the number of member staff participating in the courses and exchange visits. No. of publications finalised and the numbers of publications distributed to the members and other stakeholders. No. and volume of new partnerships established. Developments membership and internal revenue collection. 	<ul style="list-style-type: none"> Programme semi-annual reports, periodical review mission reports, events reports and periodical performance reports of members. 	<ul style="list-style-type: none"> Political instability and insecurity do not constitute a major obstacle for AFRACA operations in Kenya and in member countries.
Programme Outputs	<ul style="list-style-type: none"> Improved policy environment, Finance practices and products, Skills, Public reached with information services, Partnership and membership. 	<ul style="list-style-type: none"> Data on advocacy events and workshops, Product development, Training courses and exchange visits, Information services programme, Membership development and partnership, Internal revenue collection, Materialised external funding, Accounts and reports. 	<ul style="list-style-type: none"> Programme semi-annual reports, periodical review mission reports and accounts. 	
Programme Activities				
Component 1: Policy Dev. & Advocacy	<ul style="list-style-type: none"> General Assembly, workshops and meetings. 	<ul style="list-style-type: none"> No. of events. 	<ul style="list-style-type: none"> M&E reports, semi-annual reports, periodical review mission reports and internal and evaluation report. 	The financing programme, especially concerning external donor grants, will materialise as planned.
Component 2: Best Practice & Product Dev.	<ul style="list-style-type: none"> Support to innovative development projects of member organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> No. of project supported. 		
Component 3: Member Staff Capacity Building	<ul style="list-style-type: none"> Member staff exchange programme. 	<ul style="list-style-type: none"> No. of participants. 		
Component 4: Information Services	<ul style="list-style-type: none"> News items, website, e-newsletter and library. 	<ul style="list-style-type: none"> No. of items. 		
Component 5: Sustainability Drive	<ul style="list-style-type: none"> Increase membership and new public and private donor funding. 	<ul style="list-style-type: none"> No. of news members and contributions. 		
Component 6: Partnerships & Networking	<ul style="list-style-type: none"> Joint projects, research and partnerships. 	<ul style="list-style-type: none"> No. of events with other organisations No. and type of materialised partnership events with other organisations. 		
Component 7: Strengthening of Secretariat	<ul style="list-style-type: none"> Evaluations, training and technical support. 	<ul style="list-style-type: none"> Internal evaluation every two years. Annual courses for staff. Minimum one international review and technical assistance mission per year. 		

Centre international de développement des engrais (IFDC): Programme d'extension des réseaux de fournisseurs d'intrants agricoles (EADN)

I. Généralités

1. La production des petits agriculteurs pauvres est essentiellement destinée à la consommation familiale. Les systèmes de production reposent sur des pratiques extractives n'utilisant que peu ou pas d'intrants. La faible utilisation d'intrants par les petits agriculteurs pauvres a pour cause fondamentale la performance insuffisante des marchés des intrants et des produits. L'accès des paysans aux techniques d'augmentation des rendements est limité par le caractère fragmentaire et sous-développé des marchés des intrants agricoles, qui a pour conséquences des coûts de transaction et des prix des intrants élevés, des arrivées tardives des intrants, une gamme de produits inadéquate, des réseaux limités de fournisseurs qui ne se trouvent pas à proximité des champs des petits agriculteurs, un médiocre transfert des savoirs, et l'absence de crédit commercial pour les fournisseurs comme pour les paysans. La faiblesse des marchés des produits et l'absence de chaînes de valeur fonctionnant de manière satisfaisante ont un impact négatif sur la demande d'intrants et contribuent aux risques auxquels sont exposés les paysans, tant sur les marchés des produits que sur le plan des prix. La rentabilité économique de l'utilisation des engrais est souvent faible et variable, n'offrant ainsi que peu d'incitations aux petits exploitants. Les obstacles à l'utilisation des intrants sont encore plus grands pour les paysans des zones plus éloignées. Par conséquent, les paysans tendent à augmenter leur production par l'extension des cultures sur des terres marginales aux sols fragiles, et par le déboisement ou le défrichement de l'habitat de la flore et la faune sauvages. L'accès médiocre aux intrants se traduit par une faible productivité agricole et la pauvreté qui l'accompagne, et induit également une grave dégradation de l'environnement.
2. Une utilisation accrue des engrais, des semences améliorées et des produits de protection des cultures est essentielle pour permettre à l'Afrique de répondre à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies en faveur d'une révolution verte en Afrique; pour atteindre l'objectif d'une croissance annuelle de 6% de la production agricole fixé par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) dans le contexte du programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique; et pour réaliser le premier des objectifs du Millénaire pour le développement, qui est de réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion d'êtres humains vivant dans des conditions d'extrême pauvreté et souffrant de la faim.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

3. La justification du programme repose sur l'hypothèse selon laquelle, au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, les fournisseurs au détail d'intrants agricoles constituent le chaînon le plus faible dans la chaîne de commercialisation des intrants dont dépendent les petits agriculteurs pour leur approvisionnement en intrants agricoles et pour leur information sur l'utilisation de ces intrants. Le renforcement de ce chaînon dans le système de commercialisation rural présentera des avantages directs pour les petits exploitants ruraux pauvres en améliorant l'accès aux techniques modernes de production, leur accessibilité et les incitations à leur utilisation.
4. Les fournisseurs sont bien placés pour apporter aux petits exploitants les informations complémentaires dont ils ont besoin et pour combler les vides éventuels. L'augmentation de leurs ventes et de leurs bénéfices constitue, pour eux, une incitation directe. La concurrence entre grossistes et détaillants pour stimuler l'efficacité du marché et dégager des marges concurrentielles est limitée

aux grands centres commerciaux. Les coûts de transaction des intrants agricoles sont fortement influencés par des facteurs en rapport avec l'économie d'échelle. En Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, toutefois, les marchés des intrants agricoles sont relativement réduits, ce qui donne à penser qu'une expansion des liaisons commerciales par le biais d'une collaboration régionale pourrait être à l'origine d'avantages économiques significatifs dont bénéficieront directement les petits exploitants. Les activités de promotion visant à introduire les nouvelles technologies et à stimuler la demande sont pratiquement inexistantes pour ce qui concerne les petits exploitants. Ce sont les organismes nationaux de recherche qui ont la responsabilité de la recherche visant à améliorer les recommandations. L'insuffisance du financement consacré à la diffusion des résultats de la recherche et l'absence de liaisons avec les entreprises commerciales font que les informations ne sont pas mises à la disposition des fournisseurs et des paysans.

5. Le programme est pertinent pour le FIDA à l'échelle de l'institution et à l'échelle des pays. L'un des objectifs stratégiques énoncés dans le Cadre stratégique est de veiller à ce que les ruraux pauvres, hommes et femmes, aient un accès, meilleur et durable, à des marchés transparents et concurrentiels des intrants et des produits agricoles, et aient créé les compétences et l'organisation dont ils ont besoin pour tirer parti de ces marchés et y participer de façon rentable. À l'échelle des pays:
 - au **Kenya**, l'accent est mis sur l'augmentation de la productivité grâce à l'utilisation de techniques appropriées, l'augmentation de la production de bétail par les petits exploitants, l'encouragement des activités extra-agricoles générant des revenus pour les petits exploitants, et l'encouragement de la participation des collectivités en mettant davantage l'accent sur les populations rurales pauvres;
 - en **Ouganda**, on cherche à renforcer la capacité de systèmes décentralisés pour recenser les contraintes limitant la réduction de la pauvreté et les moyens de les surmonter, en améliorant l'accès des petits exploitants agricoles au capital et à la technologie, et en donnant aux ménages et aux collectivités une meilleure capacité d'accès aux marchés;
 - en **République-Unie de Tanzanie**, la stratégie de croissance favorable aux pauvres prend en compte les dimensions tant économique que sociale de la pauvreté en vue d'améliorer l'ensemble des systèmes de subsistance des ruraux pauvres, en associant le changement technique (pour accroître la productivité) et l'appui aux institutions de base des pauvres (organisations de producteurs, associations d'utilisateurs de l'eau, institutions de microfinancement et associations de producteurs de semences, par exemple) pour leur permettre d'influer sur les politiques publiques et privées, les investissements et les services.

III. Programme proposé

6. Le but d'ensemble du programme est de réduire la pauvreté au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie grâce à une utilisation accrue de techniques améliorées par les petits exploitants agricoles, se traduisant par un accroissement des revenus des paysans pauvres dans les zones rurales éloignées.
7. Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants:
 - améliorer l'accès des paysans aux intrants agricoles et à la technologie;
 - augmenter la capacité des fournisseurs et étendre les réseaux de fournisseurs;
 - renforcer la capacité institutionnelle;
 - améliorer la transparence du marché;
 - développer les associations commerciales;

- établir et renforcer les filières commerciales.
8. Le programme, d'une durée de trois ans, comprendra cinq composantes:
- Diagnostic et choix des zones pilotes: On cherchera, par le diagnostic, à déterminer les éléments suivants: profils des paysans, potentiel productif des terres, potentiel d'investissements du secteur privé dans les marchés des intrants sur une base territoriale, présence de groupements de paysans, répartition des cultures des petits exploitants, degré de contrôle des paysans sur les ressources, et ampleur des activités des agents des services gouvernementaux de vulgarisation dans chacune des zones potentielles.
 - Renforcement participatif des capacités: Le renforcement des capacités est un axe prioritaire transversal, concernant toutes les activités du programme. L'approche inclut un renforcement participatif des capacités reposant sur une large base, et des activités de "formation des formateurs". À ce propos, l'IFDC retient comme hypothèse que la formation des fournisseurs et des agents de vulgarisation créera des synergies dans l'extension du transfert des savoirs aux paysans. On accordera davantage d'attention aux aspects relatifs à la durabilité afin d'établir des liaisons plus étroites entre les acteurs des secteurs privé et public dans la fourniture et la distribution des services d'intrants agricoles.
 - Échange de savoirs: Le programme proposé stimulera l'échange de savoirs à divers niveaux (programmes de recherche, échanges paysans-fournisseurs, etc.) afin d'autonomiser les petits exploitants agricoles.
 - Appui à l'analyse des politiques et à l'harmonisation: Des activités seront menées à l'appui de l'harmonisation de la formulation des systèmes réglementaires et des améliorations des liaisons commerciales entre les importateurs, les grossistes et les fournisseurs au détail, ce qui accroîtra les possibilités d'échanges au niveau régional.
 - Développement des filières commerciales et de la transparence du marché: Le programme s'attachera au renforcement des liaisons en amont et en aval (fournisseurs primaires et revendeurs liés aux organisations de producteurs, prestataires de services aux entreprises, fournisseurs de crédits, fournisseurs d'intrants variés, négociants en produits et fournisseurs d'information sur les marchés).

IV. Résultats et avantages escomptés

9. Les résultats clés attendus du programme sur une période de trois ans sont les suivants:
- plus de 500 000 paysans auront accru en moyenne de 15% leur utilisation d'intrants modernes, de 25% leur productivité, et de 20% leurs revenus;
 - quelque 1 900 fournisseurs primaires auront acquis une plus grande compétence professionnelle et offriront des services améliorés aux paysans, et plus de 800 nouveaux revendeurs (parmi lesquels des revendeurs ne travaillant que les jours de marché dans les villages) auront constitué un réseau étendu desservant les marchés ruraux dans les trois pays;
 - les ventes et l'utilisation par les paysans des engrais et d'autres intrants dans les zones ciblées auront augmenté de 25%. La distance aux marchés aura été réduite de 20%, et les coûts de transaction de 10%;
 - neuf associations commerciales locales financièrement indépendantes auront été constituées et des liens établis entre elles aux échelles nationale et régionale;

- pour les entreprises du secteur des intrants agricoles, le contexte des politiques, des affaires et des investissements se sera amélioré; et
 - les rapports de suivi et évaluation auront démontré l'impact du programme sur les revenus des paysans pauvres vivant dans les zones éloignées.
10. Le programme contribuera directement à l'amélioration des moyens d'existence des ruraux pauvres grâce à l'application du changement technologique pour accroître la productivité agricole. Pour les paysans, il améliorera l'accès aux intrants agricoles adéquats et l'utilisation de ces intrants en étendant jusqu'aux zones éloignées les réseaux de fournisseurs, en améliorant à la fois la capacité de conseil de ces fournisseurs, la gamme des produits proposés et le rendement économique de l'utilisation des engrais, en réduisant les coûts de transaction et en introduisant de nouvelles pratiques d'utilisation. Le programme se traduira par une augmentation des investissements du secteur privé dans les réseaux de fournisseurs. Il apportera une contribution significative au transfert de savoirs, par le biais de programmes de formation ciblés, de démonstrations de produits, et de la préparation et la diffusion de prospectus et d'affiches sur l'utilisation et la manutention des intrants agricoles dans des conditions de sécurité. Grâce à l'amélioration de la transparence du marché et de l'échange d'information, les fournisseurs bénéficieront d'un meilleur accès aux prêts et d'un meilleur processus décisionnel à tous les niveaux de la chaîne de commercialisation. Le programme devrait produire les avantages spécifiques suivants:
- les petits paysans pauvres vivant dans les zones éloignées auront augmenté leurs revenus grâce à une utilisation plus productive des intrants modernes;
 - les services rendus aux paysans pauvres des zones éloignées se seront améliorés grâce à la mobilisation des ressources des fournisseurs d'intrants liés aux systèmes d'importation et de distribution de gros pour étendre les zones desservies;
 - les distances au point d'approvisionnement et les coûts de transaction des intrants agricoles auront été réduits;
 - des liaisons régionales auront été établies entre les associations de fournisseurs pour améliorer leur pouvoir d'achat, aborder les questions transfrontières et desservir plus efficacement les marchés de l'intérieur;
 - des innovations auront été introduites sur les plans de la technologie, des économies d'échelle et de l'accès à l'information sur le marché et au crédit;
 - des liens auront été établis avec les réseaux d'intrants agricoles et les organisations paysannes;
 - les chaînes de produits de base auront été renforcées; et
 - des associations commerciales de fournisseurs d'intrants auront été créées; elles auront une capacité accrue de plaider en faveur de réformes sur les plans de l'organisation, des politiques et de la réglementation, et elles auront établi des liens avec des associations régionales.

V. Modalités d'exécution

11. Le programme sera géré, au siège de l'IFDC, par le Département formation et coordination des ateliers, qui supervisera un coordonnateur international régional basé à Nairobi et un coordonnateur national dans chacun des pays cibles.

12. Le programme établira des liaisons étroites avec les programmes d'investissement du FIDA en cours dans les trois pays cibles. En particulier, d'autres initiatives axées sur les chaînes d'approvisionnement d'intrants – par exemple Catalyze Accelerated Agricultural Intensification for Social and Environmental Stability (CATALIST), Strengthening Trade at the Regional Level in Agricultural Inputs in Africa (STAR) et le partenariat de la République-Unie de Tanzanie pour les engrais – constitueront d'importants partenaires.
13. Le suivi et l'évaluation, l'établissement de rapports et les manifestations de partage des savoirs seront axés sur la détermination des enseignements tirés de l'expérience acquise au cours de l'exécution du programme. Les domaines qui retiendront particulièrement l'attention incluront notamment les dispositions institutionnelles retenues, leur durabilité et leur reproductibilité, ainsi que l'impact du programme sur les paysans pauvres des zones les plus éloignées.
14. Le déroulement des activités et l'engagement des dépenses s'effectueront conformément au plan de travail et budget agréés. L'IFDC soumettra des rapports d'activité semestriels et un rapport d'achèvement. Les performances de l'IFDC en matière de gestion d'un don sont bien établies. Le FIDA a consenti un total de dix dons à l'IFDC.

VI. Coût et financement indicatifs du programme

15. Le coût total du programme s'élève à 2,0 millions de USD, dont 1,0 million de USD correspond à la demande de don soumise au FIDA. Le tableau ci-dessous présente une estimation des coûts.

Résumé du budget

(en dollars des États-Unis)

<i>Type de dépense</i>	<i>FIDA</i>
Personnel	138 500
Frais de voyage	111 100
Frais de fonctionnement	228 300
Formation	252 500
Capital/équipement	37 500
Services contractuels	125 000
Administration	107 100
Total	1 000 000

Logical framework

Level	Narrative Description	Indicators	Means of Verification	Assumptions
Goal	Reduce poverty in rural areas of Kenya, Tanzania, and Uganda via enhanced smallholder farmer use of improved technologies	<ul style="list-style-type: none"> Number of poor farmers in remote areas increasing income through improved use of agro-inputs Percentage income increase among farmers 	Impact Survey/Project monitoring reports	<ul style="list-style-type: none"> Project research hypothesis is valid Policy environment remains supportive
Objectives	<ul style="list-style-type: none"> a. smallholder farmer access to inputs/use knowledge improved b. dealer capacity upgraded c. institutional capacity strengthened d. market transparency improved e. farmer group/trade associations developed f. market linkages established/fortified g. public sector research agenda linked with smallholder farmer needs, results disseminated 	<ul style="list-style-type: none"> number of dealers and geographic dispersion in areas periphery to current service areas dealer knowledge increased transaction costs reduced to reflect market efficiencies regional trade policies harmonized Agro-input prices and dealer margins reflect market efficiencies Number of trade associations and farmer groups established 	<ul style="list-style-type: none"> Project monitoring information Impact studies Training programmes completed Policy analyses/Special studies 	<ul style="list-style-type: none"> Dealers will invest capital to extend networks Transaction costs and competition are key price determinants Dealer participation in training occurs Government is receptive to policy reform Dealers: farmer groups establish and fortify relationships
Outputs	<ul style="list-style-type: none"> a. Increased use of agro-inputs by farmers b. Increased number of dealers offering improved service to farmers c. Smallholder farmer use of fertilizer increased by 35% d. Distance to markets reduced e. Transaction costs reduced f. Trade policies harmonized 	<ul style="list-style-type: none"> No. of farmers in remote locations increasing use of inputs No. of primary input dealers participating in extended service areas Percentage increase in sales of farm inputs in remote service areas Percentage reduction in retail prices and dealer margins in remote areas 	<ul style="list-style-type: none"> Project monitoring reports Training Records Market Information Bulletins distributed Policy reviews/media reports on policy changes Special studies and line surveys 	<ul style="list-style-type: none"> Dealer capacity strengthened Annual work plan adjustments made to adjust activities based on experience and perceived opportunities Private entrepreneurs are receptive to harmonized regional trade works extended
Activities	<ul style="list-style-type: none"> a. Diagnosis and Selection of Pilot Areas b. Participatory Capacity Building of Dealers c. Knowledge Exchange d. Policy Analysis and Harmonization Support e. Business Linkage and Market Transparency Development 	<ul style="list-style-type: none"> Appraisal reports Dealer Operations Manual disseminated Number of dealer training events Number of dealers trained Number of information sharing linkages developed Number of market intelligence bulletins distributed to importers and wholesalers/dealers 		

Microfinance Information Exchange, Inc. (MIX): Programme de développement de l'information sur les marchés visant à améliorer le suivi de la performance dans la finance rurale

I. Généralités

1. Les causes de la pauvreté rurale sont multiples, et parmi elles le manque d'accès aux services financiers constitue l'un des principaux obstacles à l'amélioration des choix socioéconomiques des ruraux pauvres. Le développement de systèmes financiers complets desservant les ruraux pauvres est l'une des priorités du FIDA, comme en témoigne le fait que les initiatives en matière de finance rurale représentent environ 20% du portefeuille du Fonds. Qu'il s'agisse d'œuvrer avec les banques commerciales pour concevoir des produits destinés aux clients pauvres ou traiter des questions de gouvernance, ou avec des institutions de microfinancement (IM) pour renforcer la capacité du personnel, le FIDA s'est engagé, dans chacune de ses interventions, à mesurer la performance de ses partenaires dans le domaine de la finance rurale.
2. Premier bailleur de fonds à établir un partenariat avec le Microfinance Information Exchange, Inc. (MIX), le FIDA est à la pointe des efforts d'harmonisation, parmi les donateurs, des indicateurs standard de performance en matière de microfinancement. Il reconnaît qu'un suivi efficace de la performance et une plus grande transparence dans le secteur du microfinancement renforcent les institutions et augmentent la concurrence, aboutissant à de meilleurs produits financiers à de meilleurs prix pour le groupe cible du FIDA, les ruraux pauvres.
3. Le MIX cible l'un des principaux défis en matière de financement du développement: l'absence d'une information fiable et librement accessible sur la solidité financière et la performance des IM. Cette information est fondamentale pour la maturation du marché financier pour les services de microfinancement. En s'attaquant à ce problème, le MIX œuvre à la construction de l'infrastructure du secteur du microfinancement en offrant des services d'information spécialisés et des outils de détermination de la source des données, d'analyse comparative et de suivi.
4. Le marché MIX, un outil essentiel du MIX pour le suivi et l'analyse des performances, est une base de données sur Internet dans laquelle les IM, les investisseurs publics et privés, et les facilitateurs du marché (agences de notation, réseaux, organismes chargés de la réglementation, par exemple) échangent des informations (voir www.mixmarket.org). Les IM, par exemple, affichent des données sur leur champ d'action et leur performance financière, précisent leurs besoins de financement et partagent des informations générales d'ordre institutionnel. Ce marché novateur constitue l'unique base de données mondiale et décentralisée d'informations sur le microfinancement, et il a, à ce titre, accéléré le flux de l'assistance technique et des fonds vers ce secteur, en augmentant la transparence et en améliorant les normes d'établissement des rapports de ce secteur. En juin 2007, 947 IM, 93 investisseurs, et 160 facilitateurs de marché participaient au marché MIX.

II. Justification et pertinence pour le FIDA

5. Tous les indicateurs du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA concernant la finance rurale sont reflétés sur le marché MIX, faisant de cet instrument un élément clé de la stratégie du FIDA visant à rendre ses partenaires en matière de finance rurale davantage capables de recueillir et d'utiliser les informations sur la performance pour améliorer leur propre performance sociale et

financière. À ce jour, grâce à la collaboration entre le FIDA et le MIX, 73 des partenaires du FIDA en matière de finance rurale rendent publics les indicateurs requis par le SYGRI par l'intermédiaire du marché MIX. Ensemble, ces 73 institutions desservent plus de 2,9 millions d'emprunteurs - parmi lesquels 58% de femmes - et gèrent des prêts d'un montant total en cours supérieur à 1,0 milliard de USD. Globalement, ces partenaires en matière de finance rurale ont réalisé des performances remarquables, comme le démontrent leurs niveaux relativement élevés d'autosuffisance et l'efficacité de leurs opérations. Avec de tels résultats, on note l'évidence de la synergie entre l'engagement du FIDA en faveur de la transparence et la fonctionnalité des outils de suivi de la performance du MIX.

6. Alors que cette importante initiative avec le MIX se poursuit et qu'elle entre dans sa troisième phase, l'intégration des outils du MIX accentuera un "changement culturel" interne quant à la manière dont le FIDA suit la performance de ses programmes de finance rurale, favorisant un peu plus la transition d'un suivi basé sur l'activité à un suivi basé sur la performance. En outre, la troisième phase élargira le champ d'action du marché du microfinancement qui rend publiques les données standard de performance, et mettra davantage l'accent sur les institutions plus difficiles à atteindre en Amérique latine, en Asie et, en particulier, en Afrique.

III. Programme proposé

7. Le but d'ensemble du programme est de contribuer à la construction de systèmes financiers complets répondant aux besoins des ruraux pauvres. Dans ce programme de travail, la collaboration entre le FIDA et le MIX est conçue pour faciliter le développement d'IM viables et de connexions avec les sources de financement qui garantissent ensemble aux ruraux pauvres un accès à long terme à un large éventail de services financiers.
8. Le programme a pour but spécifique de rendre l'information sur les marchés du microfinancement et les prestataires de services plus transparente. Une transparence institutionnelle accrue est une condition préalable sous-jacente à l'augmentation de l'échelle du microfinancement, et contribue à l'infrastructure même du marché. Elle contribue à une augmentation des flux de fonds en direction des prestataires de services de microfinancement, favorise le renforcement des institutions, et accroît l'efficacité des services, élargissant en dernière analyse le choix des produits financiers et réduisant les prix pour les ruraux pauvres, le groupe cible du FIDA.
9. Ce programme quadriennal sera axé sur trois objectifs:

Objectif 1 – Accroître la transparence

Mettre en place des plateformes locales de suivi de la performance dans les marchés régionaux clés pour améliorer la capacité locale de suivi de la performance et accroître les connaissances sur les marchés locaux du microfinancement.

Objectif 2 – Étendre les normes d'établissement des rapports

Conduire des recherches et élaborer des normes d'établissement des rapports sur divers canaux de mise en œuvre ou produits qui amélioreront les connaissances sur les prestataires de services et les marchés du microfinancement.

Objectif 3 – Étendre la plateforme des services d'information

Intégrer les nouvelles normes d'établissement des rapports à la plateforme mondiale d'information du marché MIX sur le microfinancement afin d'élargir l'éventail des données librement accessibles sur d'autres aspects de la prestation de services de microfinancement.

IV. Résultats et avantages escomptés

Les résultats attendus de ce travail, classés par objectif, sont notamment les suivants:

10. **Objectif 1 – Accroître la transparence: résultats**

- a) Mise en place dans cinq marchés locaux de plateformes de suivi et d'information sur la performance du microfinancement, chacune étant dotée d'un analyste pleinement qualifié, expert en normes d'établissement des rapports dans le secteur, et capable d'utiliser l'ensemble des outils du MIX pour recueillir, traiter et diffuser des informations sur le marché local du microfinancement.
- b) Doublement, par rapport à la référence de 2007, des profils institutionnels et d'autres ensembles d'informations concernant les prestataires de services de microfinancement disponibles sur le marché MIX et par l'intermédiaire de ses canaux de diffusion de l'information.
- c) Conseil technique sur le suivi de la performance dans les projets de finance rurale du FIDA pour assurer la conformité avec les normes internationales d'établissement des rapports sur le microfinancement.

Conformément à sa stratégie actuelle de mise en place de plateformes d'information dans les marchés locaux, le MIX s'attachera à recenser les acteurs locaux désireux et capables de devenir des centres d'information sur leur marché local du microfinancement. Après des études de marché et des contacts étroits avec les partenaires potentiels, le MIX formera une personne ressource clé chargée dans chaque plateforme de recueillir, traiter et diffuser les données sur la performance.

11. **Objectif 2 – Étendre les normes d'établissement des rapports: résultats**

- a) Normes d'établissement des rapports sur trois nouveaux canaux de mise en œuvre, produits ou autres domaines de données de performance (par exemple, performance sociale, structure du capital) sur le marché du microfinancement.
- b) Principes directeurs concernant le suivi effectif de ces nouveaux canaux de mise en œuvre, produits ou autres domaines d'information pour chaque domaine de recherche.
- c) Plateforme de normes du secteur associant les bailleurs de fonds, les investisseurs, les analystes et les praticiens en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une formule élargie d'établissement des rapports dans le domaine du microfinancement.

Pour élargir la couverture des données de performance concernant divers prestataires de services de microfinancement, le MIX effectuera une recherche sur d'autres modèles et produits répandus. Le but est de créer un modèle et des normes d'établissement des rapports basés sur des informations pertinentes et disponibles quant à la performance. Le MIX utilisera ensuite l'influence que lui donne, dans le secteur, sa position de leader sur la question des normes d'établissement des rapports pour diffuser ces nouvelles normes le plus largement possible.

12. **Objectif 3 – Étendre la plateforme des services d'information: résultats**

- a) Outil de collecte des données pour un nouveau modèle d'établissement des rapports.

- b) Systèmes d'information pour le traitement, la gestion et le stockage des nouvelles données recueillies conformément à un ensemble de nouvelles normes d'établissement des rapports.
- c) Outils en ligne permettant aux utilisateurs de rechercher, comparer, suivre et extraire des données présentées conformément au nouveau modèle d'établissement des rapports.

Bien que la plateforme d'information en ligne du MIX soit la plus grande source individuelle de données du secteur sur la performance des IM, elle n'inclut pas à l'heure actuelle de données sur les prestataires locaux de services fortement décentralisés ou sur les produits de microfinancement disponibles auprès des prestataires généraux de services financiers; elle se concentre sur des prestataires de services spécialisés et qui s'y consacrent entièrement. À partir de cette plateforme existante, le MIX intégrera la recherche sur l'extension des normes pour mettre en œuvre un outil de collecte des données qui recueille des informations sur un nouveau modèle de fourniture de services de microfinancement, un produit ou un aspect de la performance (par exemple, performance sociale ou structure du capital).

V. Modalités d'exécution

13. Le programme sera exécuté par le MIX, une organisation à but non lucratif axée sur l'augmentation de la transparence dans le secteur du microfinancement et sur l'obtention d'informations essentielles à la maturation du système financier pour les services de microfinancement.
14. Dans le cadre de la formation du marché pour des données normalisées de performance sur les IM, le MIX interviendra par l'intermédiaire d'agences partenaires locales et de plateformes régionales. Chacune des plateformes régionales jouera le rôle de centre local de collecte d'informations et d'établissement de rapports sur la performance des IM. Le siège du MIX apportera un appui à la gestion de ces plateformes dans les domaines de la planification du travail, du développement des contacts locaux, de la formation, de l'examen des résultats, et de l'accès aux outils et systèmes standard du MIX. En outre, le MIX poursuivra un programme actif de certification qui garantira une information de qualité élevée grâce à une connaissance approfondie du marché local du microfinancement, une grande habitude des pratiques comptables locales et une analyse rigoureuse. Ces plateformes, à leur tour, fourniront aux réseaux locaux et à d'autres acteurs pertinents une formation et un appui concernant les procédures, politiques et systèmes standard du MIX pour le suivi de la performance et l'évaluation comparative des IM.
15. Outre les trois plateformes actuelles couvrant l'Amérique du Sud, l'Afrique de l'Ouest et l'Asie du Sud, d'autres plateformes potentielles pourraient aussi couvrir l'Asie de l'Est, l'Afrique orientale, l'Europe orientale et l'Asie centrale, et l'Afrique australe. Comme ce fut le cas lors de la création des trois plateformes actuelles, le MIX évaluera les marchés pour y repérer des partenaires locaux potentiels, choisir des marchés où il existe plus d'un solide partenaire potentiel, et en sélectionner un par le biais d'un processus de demande de proposition. Le financement du FIDA assurera le capital d'amorçage nécessaire pour attirer d'autres bailleurs de fonds pour le financement de ces plateformes d'information sur le microfinancement.
16. Plusieurs organisations coopérantes participeront à l'établissement de rapports sur la performance, parmi lesquelles ProDesarrollo, Finanzas y Microempresa au Mexique, Red Financiera Rural en Équateur, Consorcio de Organizaciones Privadas de Promoción al Desarrollo de la Micro y Pequeña Empresa (COPEME) au Pérou, Consortium Alafia au Bénin, le réseau de microfinancement au Pakistan, le Conseil de microfinancement des Philippines, le Centre russe de microfinancement, et Sanabel dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Le Conseiller technique

principal du FIDA en matière de finance rurale, en coordination avec l'équipe finance rurale, assurera un appui technique avec les divisions régionales concernées.

VI. Coût et financement indicatifs du programme

17. Le coût total de ce programme de quatre ans s'élève à 3,4 millions de USD, dont environ 27% ont été demandés au FIDA (948 000 USD); le reste sera mobilisé à partir des fonds de base du MIX et cofinancé par des bailleurs de fonds externes (2,5 millions de USD).
18. L'appui financier du MIX provient des principaux bailleurs de fonds, qui ont soutenu ses opérations depuis sa création, en 2002, ainsi que de dons liés (financement de projet) et de revenus propres (honoraires perçus pour les services du MIX). Les bailleurs principaux actuels ont indiqué qu'ils maintiendraient leur appui aux niveaux antérieurs, pour la période budgétaire couverte par ce programme; il s'agit de la Citigroup Foundation, de l'Open Society Institute, du Groupe consultatif d'aide aux pauvres, de la Deutsche Bank Americas Foundation, de l'Omidyar Network, et de la Rockdale Foundation. De nouveaux bailleurs de fonds, parmi lesquels la Bill and Melinda Gates Foundation et la MasterCard Foundation, apporteront un complément aux dons liés et aux revenus propres assurés par les services de données et d'analyse.
19. Au total, le FIDA financera: i) le capital d'amorçage pour les nouvelles plateformes régionales d'information sur le microfinancement; ii) la recherche sur les normes; et iii) une validation de concepts pour intégrer les nouvelles données normalisées dans la plateforme MIX existante. Ce financement exercera un effet multiplicateur sur la capacité actuelle de gestion du MIX afin de porter à cinq le nombre de plateformes régionales d'information à travers le monde. Compte non tenu des coûts relatifs à la technologie de l'information, qui seront utiles à la totalité du réseau MIX, 60% du budget est alloué spécifiquement aux plateformes régionales; un seul chercheur à temps partiel, au siège du MIX, gèrera la recherche sur les normes entreprises dans le cadre de cette initiative.

Résumé du budget

(en dollars des États-Unis)

<i>Type de dépense</i>	<i>Coûts totaux du programme</i>	<i>Cofinancement</i>	<i>FIDA</i>
Capital/équipement	349 000	239 000	110 000
Frais de fonctionnement	228 000	171 000	57 000
Services professionnels	960 000	679 000	281 000
Personnel	1 112 000	857 000	255 000
Frais de voyage	803 000	558 000	245 000
Total	3 452 000	2 504 000	948 000

Logical framework

Objectives and Outputs	Indicators	Means of Verification	Assumptions
Goal			
Contribute to the construction of an inclusive financial system that meets the needs of the rural poor	Numbers of rural poor accessing financial services	National statistics Monitoring and impact studies	Availability of data Continued priority of building inclusive financial systems in IFAD's Strategic Framework
Objective 1: Increase Transparency			
<ul style="list-style-type: none"> (a) Local microfinance performance monitoring and information hubs (b) Institutional profiles and other information sets on microfinance service providers (c) Technical advice on performance monitoring in IFAD rural finance projects to ensure compliance with international standards 	<ul style="list-style-type: none"> Number of actors using MIX tools to collect, process and analyze microfinance performance data Number of institutional profiles on MIX Market Number of institutions in MIX performance benchmarks 	<ul style="list-style-type: none"> Survey of microfinance associations, technical service providers MIX Market MIX MFI benchmarks 	
Objective 2: Extend Reporting Standards			
<ul style="list-style-type: none"> (a) Reporting standards on three new delivery channels, products and other areas of performance data (b) Policy guidelines on effective monitoring of these new delivery channels, products, and information. (c) An industry standards linking donors, investors, analysts and practitioners in developing and implementing expanded reporting in microfinance 	<ul style="list-style-type: none"> New data types reported in industry standards Use of new industry standards by other industry analysts, donors, investors or practitioners in reporting on the microfinance market. 	<ul style="list-style-type: none"> MIX Market or other MIX database Industry analytical publications from networks (such as Accion, Grameen, or others) and donors. 	
Objective 3: Expand Information Platform			
<ul style="list-style-type: none"> (a) Data collection tool for collecting data on one new reporting template (b) Information systems for processing, managing and storing new data collected on one new reporting template (c) Online tools that allow users to search, compare, monitor, and extract data reported according to the new reporting template 	Standardized publicly available information on new microfinance delivery channels, products or other areas of performance not currently covered by reporting standards	MIX Market or other MIX database	

